



ASTREINTE 98

La mauvaise foi de la DGAP

Union régionale de Dijon

Le 3 mars 2026.

A l'heure où l'administration pénitentiaire se modernise et communique grassement sur les valeurs qu'elle souhaite véhiculer, elle en oublie au passage l'essentiel à savoir préserver la santé, la sécurité et les conditions de travail de ses agents.

Ceci mis à mal par l'accumulation des missions à moyens constants, la surpopulation et bien évidemment la multiplication des incidents à traiter de jour comme de nuit face aux livraisons par drones et aux projections.

S'il y a **urgence** à modifier le schéma de nos détentions en matière d'organisation et de planification, il y a aussi urgence à en finir avec **des régimes d'un autre temps synonymes d'esclavagisme moderne à peine dissimulé** et plus précisément celui de **l'astreinte 98** (décret n°98-287 du 9 avril 1998).

Des établissements pénitentiaires comme les **Maisons d'Arrêt de Blois, Auxerre et Montbéliard** voient leur activité exploser en service de nuit (écrous, extractions, projections...) obligeant des Brigadiers Chefs et Majors Encadrement qui enchaînent déjà les services de jour à rester jusqu'à tard dans la nuit ou à revenir au milieu de celle-ci.

Cette situation est **inacceptable** puisqu'elle prive nos camarades gradés du temps de récupération nécessaire en matière de santé, du temps nécessaire à une vie de famille épanouie et de la mise en paiement des heures effectuées puisque ce sont **des miettes** qu'on leur jette en contrepartie.

L'Administration doit revoir sa copie et réviser les organigrammes des établissements dont le volume d'activités explose en plus de priver les agents de détention d'un gradé à leur côté pendant le service de nuit.

La filière encadrement n'est décidément pas ménagée ces temps-ci...

La DGAP est épatante de mauvaise foi ! Elle sait jouer de statistiques et de chiffres pour mettre à bas de nouveaux services ou nouvelles missions en nous expliquant que le compte est bon dans nos effectifs mais se montre moins scientifique quand il s'agit d'oxygéner des personnels asphyxiés sous les contraintes.

L'Union Régionale UFAP UNSa Justice de Dijon exige de l'Administration qu'elle revise son schéma d'emploi et dote les établissements concernés de véritables services jour/nuit afin d'en finir avec cette escroquerie organisée.

Pour l'Union Régionale UFAP de Dijon

Les secrétaires généraux

R. Bernier / J. Pita Mukuna

C. Vernerey / F. Chauvet